UQÀM
DÉPARTEMENT D'HISTOIRE
Plan du cours

Cours-atelier
HIS567H-30 – Les empires africains

Session: automne 2024
Horaire : Mercredi, 9h30-12h30
Professeur: Melchisedek Chétima
Bureau: A-6125
Disponibilité: sur rendez-vous
Courrier électronique: chetima.melchisedek@uqam.ca

DESCRIPTION ET OBJECTIFS

Le cours-atelier est un cours de troisième niveau qui est ouvert aux étudiant(e)s qui ont déjà une certaine expérience avec la méthode historique. Le cours s'organise autour des textes historiques et favorise une discussion en groupe pour permettre aux étudiant(e)s d'approfondir leur maîtrise de l'histoire politique, économique, sociale ou culturelle des empires africains.

Cela dit, ce cours-atelier se concentre sur l'histoire d'un certain nombre de royaumes et d'empires africains de la période précoloniale. En raison de la taille du continent, nous nous concentrerons sur trois zones spécifiques à savoir : l'Afrique du Nord et l'Afrique orientale (la Nubie, l'Abyssinie, l'Égypte) ; le Sahel occidental (p.ex. Ghana, Mali, Songhay), et l'Afrique équatoriale et centrale (Bamun, Kanem-Borno, Califat de Sokoto). Dans ce cours, l'Afrique ancienne est conçue comme une partie originale et dynamique du monde et non comme une entité déconnectée et intemporelle. En effet, l'intégration de l'Afrique dans l'histoire globale s'est faite à travers des relations commerciales à longue distance via l'océan Indien, l'Atlantique, le Sahara, la vallée du Nil et la mer Rouge.

Dans la mesure où ce cours est aussi un atelier, il s'organisera autour de la présentation du professeur, des professeurs invités, et surtout des présentations faites par les étudiant.es. Pour cela, les étudiant.es seront réparties en groupes de deux ou trois personnes, et chaque groupe aura la charge de préparer et de diriger une séance de discussion en salle autour d'un empire africain. En plus de cela, chaque séance mettra en lumière une thématique particulière liée au passé impérial africain en vue d'en débattre en salle. Les étudiant.es sont donc invités à venir préparer pour pouvoir débattre de ces thématiques assignées aux leçons.

Les étudiant.es participeront donc à leur processus d'apprentissage et seront guidés dans le développement d'une compréhension des empires africains d'avant la colonisation grâce à des lectures approfondies de documents scientifiques spécialisés (y compris dans d'autres domaines), ainsi que par la production des documents de recherche. À la fin de la session, ils/elles produiront en effet leurs propres projets de recherche sur un sujet en lien avec l'histoire impériale africaine.

TRAVAUX À RÉALISER

Il y aura plusieurs travaux à effectuer au cours du semestre. Ils sont conçus pour permettre aux étudiantes, étudiants de mieux comprendre et de discuter les points de vue des auteurs sur des sujets souvent contradictoires, et partant pour les initier à la recherche. Les travaux doivent être accomplis ou remis à temps, et aucun travail en retard ne sera accepté. Tout travail écrit doit être original. Voici à peu près la liste des travaux à réaliser dans le cadre de ce séminaire.

1. Assiduité et participation active aux discussions : 15%

Chaque séance sera associée à un sujet de discussion. Les étudiant.es doivent donc faire leurs propres recherches sur ce sujet en vue de participer activement aux discussions en salle. L'assiduité et la participation active sont donc indispensables.

2. Préparation et conduite d'une leçon (en groupe de 3) : 20%

Les étudiants seront organisés en groupes de deux ou trois personnes, et chaque groupe se verra assigné une séance portant sur un empire africain; il aura ainsi la charge de recommander des lectures (en concertation avec l'enseignant), de préparer une leçon d'environ une heure, et de se préparer pour répondre à d'éventuelles questions de leurs collègues.

3. Travail de recherche: 45%

L'idée derrière cet exercice est d'aider les étudiant.es à concevoir un document avec un argumentaire clair basé sur des recherches dans des sources primaires ou secondaires, et à s'engager avec ce que d'autres chercheurs ont écrit sur la thématique à traiter. Le professeur se tient à la disposition des étudiant.es pour les aider dans leurs efforts à faire de leur travail de recherche le meilleur papier possible. Les différentes parties à suivre pour cet exercice sont les suivantes :

- ◊ Prospectus et plan détaillé (10%). Le prospectus doit présenter votre sujet, identifier des ouvrages (ou articles) de base et éventuellement des sources primaires, et discuter la manière dont ces sources vous aideront à répondre à ladite question. En plus de cela, votre prospectus devra indiquer le plan détaillé de votre travail. Il ne devra pas dépasser 1000 mots, excluant la bibliographie (obligatoire) avec les citations complètes des sources concernées. La présentation des travaux doit se conformer aux normes du Département d'histoire (voir le site web du département : http://www.unites.uqam.ca/dhist/guideb.htm#5).

- ◊ Revue historiographique (15%). C'est ici que vous discuterez en profondeur de ce que d'autres chercheurs ont dit (ou n'ont pas dit) sur votre sujet/question. Votre revue historiographique sera comprise entre 1000 à 1200 mots, sans compter la bibliographie. Inspirez-vous des exemples de bilans historiographiques que vous pouvez trouver sur internet. La présentation des travaux doit se conformer aux normes du Département d'histoire (voir le site web du département : http://www.unites.uqam.ca/dhist/guideb.htm#5).

- ◊ Le document de recherche final (20%). Il doit être d'à peu près 2000 mots, bibliographie et notes exclues. Ce document devrait concrétiser les travaux antérieurement effectué (prospectus, bilan historiographique, plan détaillé). Il devra être rédigé sous la forme d'une dissertation historique avec une introduction, des parties de votre développement et une conclusion. La présentation des travaux doit se

conformer aux normes du Département d'histoire (voir le site web du département : http://www.unites.uqam.ca/dhist/guideb.htm#5).

4. Présentations orales lors d'un mini-colloque (20%)
Les deux ou trois dernières séances seront consacrées aux exposés oraux des travaux de recherche réalisés par les étudiant.es. Les présentations seront chacune d'une durée de 15 à 20 minutes chacune, suivie d'une discussion de 5 à 10 minutes.

NB : Les travaux écrits soumis en retard ont soumis à une pénalité de 3 points par jour de retard

LES BONS PAPIERS

Pour vous aider à mieux structurer votre travail, gardez à l'esprit les quatre éléments suivants :

- ◊ Ayez un énoncé de thèse clair, puis soutenez votre thèse avec des preuves spécifiques tirés des documents historiques et de la littérature savante. Faites un usage logique de ces preuves ;
- ◊ Citez les sources de manière claire et cohérente;
- ◊ Évitez à la fois le plagiat et le simple enchaînement des citations d'autres sources. En d'autres termes, lorsque vous citez une auteure, un auteur, développez votre propre analyse et compréhension de ce qu'elle, il a a dit plutôt que d'enchainer des citations sans aucune analyse critique;
- ◊ Appliquez les conseils d'écriture utiles qui figurent à la fin de ce syllabus pour vous aider à développer un style d'écriture simple, mais cohérent et fluide.

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES TRAVAUX ÉCRITS

Analyse de contenu 70%	Dans quelle mesure l'étudiante, l'étudiant répond-il à la question ? Les arguments sont-ils pertinents, suffisants, clairement expliqués et convaincants? La synthèse de l'information est-elle adéquate? La thèse est-elle bien développée ? Les preuves à l'appuis de la thèse sont-elles suffisantes, et correctement expliquées?
Références et sources 10%	L'étudiante, l'étudiant a-t-elle/-il choisi des sources appropriées? A-t-elle/il utilisé un nombre suffisant de sources ? Les sources sont-elles fiables et correctement citées aussi bien dans le texte que dans la bibliographie ? Toutes les références mentionnées dans le texte sont-elles présentes dans la bibliographie?
Structure du texte et style 10%	La structure du texte est-il cohérent et bien organisé ? Existe-t-il des liens clairs et appropriés entre les différents paragraphes ? L'étudiante, l'étudiant utilise-t-elle/-il une écriture académique adéquate, avec une variété de phrases simples et bien structurées ? Le vocabulaire et la compréhension des concepts sont-ils suffisamment précis?

Exactitude et Précision 10%	Les ponctuations et les connecteurs logiques sont-ils utilisés avec précision ? Les majuscules sont-elles utilisées correctement ? L'orthographe, la syntaxe et la grammaire sont-elles suffisamment bien formulées? Les formes verbales (temps et accord) sont-elles utilisées de manière appropriée?

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES COMMUNICATIONS ORALES

Les critères d'évaluation des prestations orales des étudiantes, étudiants seront les suivants : le respect du temps prescrit, la clarté, la précision et la qualité du langage employé, la structure du travail oralement présenté, l'esprit de synthèse et la capacité d'analyse critique, la pertinence des sources convoquées, la qualité de la présentation Power Point, le respect des opinions divergentes, la pertinence dans des réponses aux questions, etc.

Calendrier des séances

04 septembre - Introduction au cours

11 septembre – Conférence du professeur Paul Ferdinand Enoka sur l'Égypte ancienne
Sujet de discussion : l'Égypte antique, une civilisation noire?

18 septembre – Ghana

Sujet de discussion : **Le Commerce silencieux**

25 septembre – Mali

Sujet de discussion : Mansa Musa, l'homme le plus riche au monde?

02 octobre – Songhay
Sujet de discussion : Les manuscrits de Tombouctou

09 octobre : **Discussion autour des prospectus d'étudiant.es**

16 octobre: Conférence du Professeur Paul Ferdinand Enoka

Thème : L'écriture bamun

23 octobre – Semaine de lecture

30 octobre – Kanem-Borno
Sujet de discussion : L'esclavage en contexte islamique

06 novembre – Califat de Sokoto
Sujet de discussion – L'âge des révolutions islamiques en Afrique

13 novembre – Discussion autour du bilan historiographique

20 novembre : Consultations individuelles avec les étudiant.es au sujet de leurs travaux

27 novembre : Présentations du travail de recherche

04 décembre : Présentations du travail de recherche

11 décembre : Bilan et perspectives

RETARD ET ABSENCE À L'EXAMEN

Conformément à la résolution AD-17-03-24-54 et en l'absence d'un accord préalable, les travaux remis en retard seront pénalisés de 5 % par jour ouvrable. Si pour une raison valable, vous ne pouvez pas envoyer votre travail à temps, veuillez prévenir le professeur. Par ailleurs, seul un motif sérieux (maladie, accident, décès de parent proche, accouchement, etc.) peut justifier une absence à l'examen. L'étudiante, l'étudiant devra fournir les pièces justificatives motivant son absence dans un délai raisonnable. Dans l'éventualité d'une absence non motivée, la note « 0 » sera inscrite comme résultat.

RETARD ET ABSENCE À L'EXAMEN

La politique nº 23 d'évaluation des enseignements prévoit que l'évaluation se réalise en ligne, mais dans un moment de 20 à 30 minutes réservé à cette fin à l'intérieur d'une séance de cours qui, pour les cours à horaire régulier, serait soit à la 12e semaine du trimestre, soit à la 13e semaine du trimestre. Les étudiant.es pourront remplir le questionnaire d'évaluation en accédant au site d'évaluation des enseignements à l'aide d'un ordinateur portable ou d'une tablette (www.evaluation.uqam.ca) ou encore via le portail étudiant d'UQAM Mobile à l'aide d'un téléphone intelligent ou d'une tablette. La date retenue pour le cours est le 27 novembre 2024, en fin de séance.

CONSEILS D'ÉCRITURES UTILES

La clarté est une chose que vos lectrices, lecteurs apprécieront énormément. Gardez à l'esprit les quatre conseils suivants pour vous aider à communiquer efficacement les résultats de vos recherches par écrit :

- ◊ Efforcez-vous à écrire votre texte de la manière la plus simple possible. Des phrases courtes et directes sont bien meilleures qu'un oratoire fantaisiste, même dans le cadre de la rédaction d'un article universitaire. Essayez d'impressionner vos lectrices, lecteurs par l'emploi d'un vocabulaire hermétiques ne peut qu'obscurcir votre argumentaire et raisonnement. Rappelez-vous que le but du langage est de communiquer et non d'impressionner. La plupart des problèmes peuvent être évités en étant simples et directs.
- ◊ Relisez ce que vous écrivez pour vous assurer que vous dites ce que vous pensez dire. Ne présumez pas qu'une vérification orthographique peut tout détecter, car cela ne fonctionne tout simplement pas de cette façon. Essayez de relire votre papier plusieurs fois avant de l'envoyer à votre professeur, car cela vous permettra de détecter certaines des erreurs les plus subtiles.
- ◊ Demandez à d'autres personnes de relire votre papier pour vous aider à clarifier des points que vous pensez aller de soi. Gardez à l'esprit que votre public n'est pas forcément familier avec le sujet que vous traitez. Le professeur sera ravi de relire votre draft. Toutefois, veuillez-le lui envoyer longtemps à l'avance pour lui permettre de vous faire des commentaires constructifs.
- ◊ Assurez-vous que votre article est un essai cohérent avec une introduction, un corps et une conclusion. Vous devez clairement présenter votre argument, et ensuite l'appuyer avec des preuves pertinentes. Assurez-vous, au fur et à mesure que vous construisez et relisez votre texte, qu'un paragraphe mène logiquement à un autre, et

que vous faites une bonne transition entre les paragraphes. Efforcez-vous également d'avoir une cohérence logique à l'intérieur et entre les paragraphes. Rappelez-vous les bases : chaque paragraphe doit avoir UNE (1) idée principale, avec des phrases thématiques pour assurer les transitions entre les paragraphes/idées principales. L'inventeur des paragraphes a certainement voulu faciliter la lecture de nos textes; faisons-en bon usage pour honorer son héritage.

POLITIQUE SUR LE PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- ◊ la substitution de personnes ;
- ◊ l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- ◊ la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant;
- ◊ l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériels non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- ◊ la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé;
- ◊ l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- ◊ l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- ◊ la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Universités transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- ◊ la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-création, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18. Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir: **www.integrite.uqam.ca**

POLITIQUE SUR LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Politique no 16 contre le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique n° 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

- ◊ Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées
- ◊ Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude
- ◊ Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées
- ◊ Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés
- ◊ Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel
- ◊ Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme
- ◊ Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue
- ◊ Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :
Pour rencontrer une personne ou faire un signalement : Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement 514 987-3000, poste 0886
Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : harcelement.uqam.ca

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM : 514 987-0348
calacs@uqam.ca
trevepourelles.org

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514 987-3185
Local DS-2110

Service de la prévention et de la sécurité: **514 987-3131**